



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4060048

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

CONTRAT 6989
N/REF : 5/05/2024 0H31 C:002560 I:07038
V/REF : CTTW 4251067

**SDC 'Le Debussy'
C/O ORALIA REGIE DE L'OPERA
50/54, COURS LAFAYETTE
CS 53421
69421 LYON CEDEX 03**

V/REF.IMM. 4251
IMMEUBLE : LE DEBUSSY
143-147-151 RUE PAUL BERT
69003 LYON

Vaulx en Velin, le 26 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N°151 - GAINES VIDE-ORDURES
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : M. E. BLANC

NETTOYAGE ET DESINFECTION DE 1 GAINES VIDE-ORDURES DE 6 NIVEAUX,
1 LOCAL VIDE-ORDURES, 6 VIDOIRS ET 3 CONTAINER DE 660 LITRES.

2 FOIS L'AN.

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Mai de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHT-revTS1'}{ICHT-revTS1} \right)$$

P' Prix révisé H.T.
P0 Prix contractuel H.T (Prix du contrat révisé avant le changement
d'indice en décembre 2008).
ICHT-revTS1 Indice publié par l'INSEE du cout horaire du travail, et connu a la
a la date d'établissement du prix de base contractuel P0.
ICHT-revTS1' Dernier indice connu a la date de révision contractuelle.

Date de derniere révision des prix : 1/05/2024

Prix de base du contrat : 142,40

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 11/2008 Valeur : 100,0
Mois de l'indice de révision : 03/2024 Valeur : 138,9

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Nettoyage 1 Gaine V.0 x 6 Niv. AL.151	2/AN	187,82	187,82



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4060048

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

TOTAL H.T.	187,82
T.V.A. a 10,00%	18,78
TOTAL T.T.C.En EURO	206,60

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.